

Aucamville, le 03 novembre 2022

Monsieur ROYER  
01 rue de la clé des champs  
31140 AUCAMVILLE

**Nos réf.** : GA/JF/IS/101-2022

**Objet** : Elagage d'arbre voie publique

**Affaire suivie par Iann SAMPER**

☎ 05.62.10.87.42

Police.municipale@ville-aucamville.fr

Monsieur,

Le 20 octobre dernier, des agents municipaux sont venus à votre rencontre alors que vous élaguiez un arbre communal en limite de votre propriété. Il m'a été indiqué que vous avez employé un ton condescendant vis-à-vis de mes collaborateurs alors que vous étiez en faute.

Je me permets de vous rappeler la réglementation à savoir qu'il incombe à la collectivité d'assurer l'entretien des arbres plantés sur la voie publique constituant des dépendances du domaine public routier. Dès lors qu'il s'agit d'une obligation d'entretien à la charge de la collectivité ; vous ne pouviez pas procéder à l'élagage de cet arbre dont les branches dépassaient au-dessus de votre propriété.

Vous auriez dû nous en informer et nous demander de remplir nos obligations d'entretien sur cet arbre. En aucun cas, vous nous avez sollicités, cette année, pour procéder à l'élagage d'arbres devant votre propriété. Je vous rappelle que toute demande doit se faire par écrit auprès des services techniques afin qu'ils prévoient une intervention.


Vous avez commis une infraction contraventionnelle de 5<sup>ème</sup> classe du code de la voirie routière pouvant entraîner une amende dont le montant maximum s'élève à 1 500 euros (Article R116-2 du Code de la Voirie routière). A l'avenir, si un tel acte de votre part était réitéré, je me réserverais le droit de faire procéder à la constatation de l'infraction et de saisir l'autorité compétente.

En parallèle, je vous informe qu'un suivi est effectué par mes services techniques en ce qui concerne l'élagage des arbres implantés sur le domaine public routier. Concernant ceux de la rue de la clé des champs, la dernière action d'entretien remonte à 3 ans. D'ores et déjà, je leur ai demandé de planifier une nouvelle intervention.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Signé électroniquement par:  
Gerard ANDRE



Gérard ANDRE